



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

www.npa2009.org

LE 5 MARS : TOUTES ET TOUS ENSEMBLE CONTRE LE MEDEF ET LE GOUVERNEMENT RETRAIT DE L'ANI

L'Accord National Interprofessionnel signé le 11 janvier par le Medef et la «troïka» syndicale CFDT-CFTC-CGC, donne pleinement satisfaction aux exigences du patronat en continuant le démantèlement du code du travail engagé par la droite et Sarkozy. En décidant d'inscrire dans la loi cet accord s'appliquant au niveau national et à l'ensemble des salariéEs, le gouvernement montre son empressement vis-à-vis du patronat

Cet accord faussement présenté comme un moyen de «*sécuriser l'emploi*» est en réalité une machine de guerre pour licencier plus vite et moins cher, pour baisser les salaires, imposer la mobilité, rallonger le temps de travail, pour subordonner la vie, le salaire, les conditions de travail des salariéEs aux profits de quelques uns.

L'ANI une arme entre les mains des patrons

Les grèves et les occupations des usines en mai-juin 1936 avaient imposé au patronat les conventions collectives qui garantissent par branches professionnelles des droits collectifs qui ne peuvent qu'être plus favorables aux salariéEs. En 2013, au nom de la «compétitivité», la légalisation de l'ANI donnerait aux patrons la possibilité de contournements des conventions collectives dans la mesure où ils seraient validés par des organisations syndicales. C'est la régression assurée pour les droits des salariéES et une arme d'envergure pour le MEDEF afin d'augmenter les profits.

✗ Le droit d'imposer la mobilité: les employeurs pourraient imposer à leurs salariés de changer de poste de travail ou de lieu de travail: un travail différent, non choisi; un déménagement... un bouleversement de la vie des salariéEs en fonction des seuls intérêts patronaux.

✗ Le droit de baisser les salaires: l'ANI prévoit la possibilité d'imposer aux salariéEs une diminution nette des salaires, pas seulement par le biais d'un changement de poste, mais parce que le patron décrèterait que c'est nécessaire pour la «compétitivité» de l'entreprise

✗ Le droit de faire travailler plus: Au nom du «lissage» du temps de travail, les patrons pourraient éviter de payer les heures supplémentaires ou les heures complémentaires pour les salariéEs à temps partiel (80% de femmes). L'ANI ce serait travailler plus pour gagner moins.

✗ Un chantage permanent sur les salariéEs récalcitrants: jusqu'à présent il y avait un minimum de protection pour empêcher les patrons de modifier le contrat de travail. Maintenant (presque) tout est possible, et pour les récalcitrants, c'est la possibilité de licencier «pour cause réelle et sérieuse», pour motif personnel ou par licenciement économique individuel (!) celles et ceux qui n'accepteraient pas les nouvelles dispositions.

✗ Un permis de licencier sans frais: l'ANI c'est aussi la possibilité de faire entériner un Plan de sauvegarde de l'Emploi par un simple accord d'entreprise, voire en l'absence d'accord, par un simple document de l'employeur homologué par la direction du travail dans un délai très court. L'enjeu est cette fois de contourner la loi et de raccourcir au maximum les délais pour couper court à toute contestation.

POUR PRENDRE CONTACT:

Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA, 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil

Ou par mail à : ecrire@npa2009.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Le résultat du «dialogue social»

Cet accord est l'aboutissement de la politique de «dialogue social» dont tous les gouvernements nous rebattent les oreilles depuis le gouvernement de la «gauche plurielle» de Jospin. Cela fait 15 ans que les partis politiques, du PS aux différents courants de la droite, expliquent qu'en France les syndicats sont trop conflictuels et qu'il faut qu'ils apprennent le dialogue avec le Medef pour devenir de véritables partenaires sociaux.

Les directions des syndicats ont accepté de se mettre autour de la table des négociations. Mais qu'y a-t-il à négocier quand on ne s'est pas donné les moyens de construire un rapport de force qui soit un peu plus en notre faveur ? Qu'y a-t-il à négocier, lorsque le gouvernement annonce qu'il a choisi son camp et qu'il légiférerait de toute façon ? En novembre le gouvernement Hollande-Ayrault avait expliqué sur tous les tons que si les organisations syndicales et patronales ne se mettaient pas d'accord, le gouvernement «prendrait ses responsabilités» pour mettre en œuvre le «Pacte de compétitivité» réclamé par les patrons...

Pour les salariéEs, les organisations syndicales et politiques qui ne veulent pas se résigner et attendre les prochains reculs la question à discuter est bien de savoir comment redonner confiance dans les luttes pour commencer à renverser les rapports de force ? Comment empêcher que les députés votent et que le gouvernement fasse appliquer cet accord, d'abord contre les salariéEs du privé, et ensuite en l'étendant aux salariéEs du public, condamnant les privéEs d'emploi à le rester ?

Contre le MEDEF et le gouvernement, construisons un «tous ensemble» social et politique

L'aggravation de la crise capitaliste oblige le gouvernement à durcir ses prévisions économiques, annonçant donc une aggravation de la politique d'austérité : des réductions de dépenses publiques encore plus importante (au moins 15 milliards de coupes supplémentaires), la baisse ou la fiscalisation des allocations familiales, le gel des retraites –voire leur baisse– par augmentation des cotisations versées par les pensionnés avec en prime un nouveau recul de l'âge de départ en retraite ; des économies sur la formation professionnelle, le logement, l'aide aux chômeurs... On en oublie, mais Hollande et Ayrault, leurs ministres et leurs conseillers, penseront à tout !

Plus que jamais, contre l'ANI et l'ensemble de la politique de ce gouvernement au service du patronat, il est urgent de se mobiliser, tous ensemble. Une seule journée ne suffira pas pour aboutir au retrait du projet de loi. C'est donc un vrai mouvement d'ensemble, généralisé, dans la durée, qu'il faut construire. Il pourrait commencer d'exister en s'appuyant sur la convergence des luttes en cours contre les plans de licenciements à PSA, Arcelor Mittal, Goodyear, Sanofi, contre les menaces qui pèsent à Petroplus, Pilpa, contre les accords de compétitivité à Renault et bientôt à PSA...

C'est pourquoi le NPA propose aux organisations syndicales qui construisent la mobilisation contre l'ANI, mais aussi aux équipes syndicales qui animent les luttes en cours, aux partis politiques qui les soutiennent de discuter de revendications qui répondent aux besoins du monde du travail : interdiction des licenciements, réquisition des entreprises qui licencient, réduction du temps de travail pour partager le travail, augmentation des salaires, défense des retraites et de la protection sociale, amnistie des salariéEs victimes de la répression patronale.

Il est urgent de construire une véritable opposition unitaire de gauche à ce gouvernement, une opposition qui s'appuie sur les mobilisations pour construire une alternative politique capable de répondre aux besoins du plus grand nombre en rompant avec la logique du profit, du capitalisme.

L'hebdomadaire du Nouveau Parti Anticapitaliste

TOUT!
NPA est à nous

Dossier
ANI et loi sur la sécurisation de l'emploi : à jeter et rejeter
Pages 6 et 7

n°184 - 28 février 2013 - 1,20 €

www.npa2009.org

Dans la rue contre le gouvernement

POUR QUE LE MEDEF NE FASSE PAS LA LOI!

REGARDS
Répression en Russie
Entretiens avec Philippe Dubouzois, militant antifasciste, membre du Mouvement socialiste de Russie.
Page 2

PREMIER PLAN
La «renovation urbaine» : l'arnaque
Page 3

ACTU
ACCI à la Spinal

La Réunion : le volcan social
Page 4

ACTU
Haro sur les Allocations Familiales!
Page 8

Depuis mai dernier, le gouvernement Hollande-Ayrault poursuit et accélère la politique d'austérité initiée par le gouvernement précédent : diminution du nombre de fonctionnaires, blocage de leurs salaires, coupes dans les budgets sociaux, transmission de certaines responsabilités de l'Etat aux collectivités locales sans leur en fournir les moyens financiers, etc. Avec l'Accord national interprofessionnel (ANI), il livre les droits des salariéEs sur un plateau à la rapacité du patronat.

Hollande avait déjà mis en place l'accord contre la politique d'austérité pour la majorité des salariéEs, mais salves de cadeaux fiscaux de 20 milliards pour le patronat, pardon «les entreprises», afin de créer le fameux «choix de compétitivité». Tout cela dans un contexte de suppression massive d'emplois publics et privés. Toujours pas essor au goût de certains.

SUITE PAGE 2